

Avis voté en plénière du 15 novembre 2017

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe de l'Artisanat

Le succès des politiques conduites depuis plusieurs décennies pour favoriser l'accès de tous à la culture, reste encore très insuffisant.

Les études attestent en effet de la persistance de barrières sociales et géographiques, autant pour l'accès aux équipements culturels que pour la pratique d'une discipline artistique.

Or, cela contribue à nourrir, dans certains territoires, le sentiment des populations d'être laissées pour compte et cela peut même favoriser des replis culturels.

Les enjeux d'émancipation des individus mais aussi de cohésion sociale, attachés à la démocratisation culturelle, sont donc plus que jamais d'actualité.

C'est pourquoi, il importe de questionner les politiques publiques conduites en la matière, au regard des évolutions sociétales liées à la fois au développement du numérique mais aussi à l'essor de formes nouvelles d'expressions culturelles reflétant notamment la diversité de notre société.

La préparation de cet avis a donné lieu à de nombreux échanges autour du concept de « démocratie culturelle » qui viendrait supplanter celui de la « démocratisation culturelle ».

Si le groupe de l'Artisanat comprend l'intérêt d'une politique culturelle plus ouverte sur les habitants d'un territoire, et construite avec eux, il y voit aussi le risque de maintenir certaines populations durablement éloignées de la culture plus « classique », en confortant ainsi les inégalités.

Au-delà de ces réflexions, le groupe de l'Artisanat considère que l'attention doit se concentrer sur les réponses concrètes à apporter.

A ce titre, deux leviers lui semblent essentiels :

Tout d'abord, conforter la place de l'Education Artistique et Culturelle pour tous les enfants à l'école et au collège.

D'autre part, agir en faveur d'une offre culturelle plus équilibrée et plus dynamique sur l'ensemble du territoire, au moyen de politiques régionales volontaristes sur le développement culturel.

Bien souvent les réussites en ce domaine reposent non seulement sur la réalisation d'un diagnostic de la situation et des besoins du territoire, mais aussi sur la capacité des élus à mobiliser une pluralité d'acteurs locaux publics et privés, marchands et non marchands.

A titre d'exemple, le groupe de l'artisanat tient à souligner le rôle des artisans d'art – dont l'activité s'inscrit le plus souvent en lien étroit avec le patrimoine architectural ou culturel local. Ils peuvent être ainsi des « passeurs » de culture auprès des jeunes en particulier, et participer à la cohésion entre les habitants qui se retrouvent autour d'un patrimoine commun.

Le groupe de l'artisanat est convaincu que l'implication des acteurs du terrain peut largement contribuer à améliorer l'attrait de tous pour la culture et renforcer la diversité de l'offre culturelle dans les territoires.

Il est convaincu également que le levier financier ne doit pas occulter l'importance des actions partenariales permettant de coordonner les acteurs du territoire y compris au-delà du champ culturel.

Regrettant que l'avis se soit éparpillé sur un trop grand nombre d'orientations – au détriment de l'identification d'outils opérationnels pour répondre au défi de l'égalité entre les publics et les territoires dans l'accès aux arts et la culture - le groupe de l'artisanat s'est abstenu.